



ASK@RIA

STAGES À L'ETRANGER ***KIT DE CANDIDATURE***

Aides financières à la mobilité
Fiche pratique A2

Avertissements liminaires

- Ces informations rapportées dans cette fiche pratique sont données à titre indicatif ; elles sont susceptibles d'être modifiées en fonction de l'actualité des institutions.
- La Bourse Jali (Jeunes à l'International) et la Bourse Erasmus + ne sont pas cumulables.
- L'Union Européenne et la Région Bretagne souhaitent vivement favoriser la mobilité des étudiants en Europe

Bourses Jali - Conseil régional de Bretagne : dispositif régional d'aide à la mobilité individuelle

La demande de bourse est à déposer, une fois la convention de stage signée, par l'étudiant, exclusivement en ligne et en lien avec le secrétariat du service des mobilités.

Étudiants de niveaux III, II, I

Destination	Conditions de revenus	Conditions de réalisation	Montant
Toutes destinations hors métropole, destinations Outre-Mer incluses	Bourse soumise à conditions de ressources (quotient familial c'est-à-dire revenu brut global/nombre de parts <30 000 €) Attention : si vos ressources annuelles sont inférieures à 50% du SMIC (moins de 7 200 € par an), ce sont les revenus des parents qui sont pris en compte car vous n'êtes pas considérés comme autonomes financièrement	Stage individuel dans un seul et même organisme 26 jours consécutifs dont 20 jours minimum de stage Attention au statut : les étudiants en cours d'emploi ne sont pas éligibles, ni les étudiants financés par la Région Bretagne	6,65 € par jour dans la limite de 60 jours, soit 200 € / mois plafonné à 400 € + Forfait de 150 € Soit 550 € maximum Majoration pour les étudiants boursiers ou en situation de handicap

Étudiants de niveaux V et IV

Destination	Conditions de revenus	Conditions de réalisation	Montant
Toutes destinations jusqu'à présent mais il y a une incertitude pour l'Outre-mer pour l'année 2020/2021	Bourse non soumise à condition de ressources	Stage individuel dans un seul et même organisme 26 jours consécutifs dont 20 jours minimum de stage	Forfait de 460 € quelles que soient la durée et la destination de la mobilité.

Attention les apprentis ne peuvent pas bénéficier de la bourse de la Région pour l'Outre-Mer. Les autres destinations sont éligibles.

ERASMUS + B-MOUVE : Conseil régional de Bretagne

- La bourse Erasmus + est délivrée par la Région Bretagne dans le cadre du partenariat B-Mouve entre ASKORIA et la Région Bretagne
- La bourse Erasmus + se calcule en fonction du pays d'accueil et du nombre de jours de stage
- La mobilité de stage doit être de 14 jours minimum pour les étudiants de niveaux V et IV et de 2 mois minimum pour les étudiants de niveaux III, II et I
- ASKORIA en collaboration avec la Région Bretagne dépose un dossier de candidature en début d'année civile mais n'obtient une réponse qu'en mai / juin. Elle ne peut donc s'engager qu'en fin d'année pour l'attribution d'une bourse en 2020/2021
- Le montant des bourses est différent chaque année. Voici les montants de l'année 2019/2020

Erasmus : Étudiants de niveaux III, II, I

- Stage professionnel de 2 mois minimum en Europe
- Montant calculé en mois complet auquel s'ajoute un montant journalier pour les jours en plus

	Destination	Montant mensuel
Groupe 1 Pays du programme présentant un coût de la vie élevé	Norvège, Danemark, Luxembourg, Islande, Suède, Irlande, Finlande, Liechtenstein, Royaume Uni (selon l'évolution des accords signés entre le Royaume-Uni et l'Europe)	370 € /mois pour une mobilité d'études 520 € /mois pour une mobilité de stage
Groupe 2 Pays du programme présentant un coût de la vie moyen	Pays-Bas, Autriche, Belgique, France, Allemagne, Italie, Espagne, Chypre, Grèce, Malte, Portugal	320 € /mois pour une mobilité d'études 470 € /mois pour une mobilité de stage
Groupe 3 Pays du programme présentant un coût de la vie bas	Slovénie, Estonie, Lettonie, Croatie, Slovaquie, République Tchèque, Lituanie, Turquie, Hongrie, Pologne, Roumanie, Bulgarie, Macédoine, Serbie	270 € /mois pour une mobilité d'études 420 € /mois pour une mobilité de stage



Majoration	+ 150 € / mois pour étudiants boursiers sur critères sociaux (5 € / jour) et pour les étudiants en situation de handicap	+ 150 € / mois pour les candidats en situation de handicap (+ 5 € / jour)
------------	--	---

Le calcul se fait avec un outil de la Commission européenne un peu complexe mais à titre indicatif, une bourse de 3 mois et 3 jours c'est environ :

	Étudiants non boursiers	Étudiants boursiers sur critères sociaux
Suède Groupe 1	1 611 € (520 € x 3 mois + 3 jours à 17 €)	2 076 € (670 € x 3 mois + 3 jours à 22 €)
Belgique Groupe 2	1 458 € (470 € x 3 mois + 3 jours à 16 €)	1 923 € (620 € x 3 mois + 3 jours à 21 €)
Lituanie Groupe 3	1 302 € (420 € x 3 mois + 3 jours à 14 €)	1 767 € (570 € x 3 mois + 3 jours à 19 €)

Erasmus : Étudiants de niveaux IV et V

- Stage professionnel de 10 jours ouvrés de stage minimum et 12 jours minimum
- Un montant est alloué pour les 14 premiers jours, puis un autre montant à partir du 15ème jour
- Il y a une aide aux transports

	Destination	Aide journalière De 1 à 14 jours	Aide journalière De 15 à 360 jours
Groupe 1 Pays du programme présentant un coût de la vie élevé	Norvège, Danemark, Luxembourg, Islande, Suède, Irlande, Finlande, Liechtenstein, Royaume Uni (selon l'évolution des accords signés entre le Royaume-Uni et l'Europe)	41 € / jour	30 € / jour
Groupe 2 Pays du programme présentant un coût de la vie moyen	Pays-Bas, Autriche, Belgique, France, Allemagne, Italie, Espagne, Chypre, Grèce, Malte, Portugal	35 € / jour	26 € / jour
Groupe 3 Pays du programme présentant un coût de la vie bas	Slovénie, Estonie, Lettonie, Croatie, Slovaquie, République Tchèque, Lituanie, Turquie, Hongrie, Pologne, Roumanie, Bulgarie, Macédoine, Serbie	30 € / jour	22 € / jour



Aide aux transport pour les étudiants de niveaux IV et V uniquement	
Aide individuelle au voyage calculée selon les barèmes suivants, pour un trajet Aller (en km à vol d'oiseau)	
De 10 à 99 km	20 €
De 100 à 499 km	180 €
De 500 à 1 999 km	275 €
De 2 000 à 2 999 km	360 €
De 3000 à 3 999 km	530 €
De 4 000 à 7 999 km	820 €
Plus de 8 000 km	1 500 €

Le calcul se fait avec un outil de la Commission européenne un peu complexe mais à titre indicatif, une bourse de 2 mois soit 60 jours c'est environ :

	Étudiants non boursiers
Suède Groupe 1	1 954 € (14 jours à 41 € et 46 jours à 30 €) + aide au transport
Belgique Groupe 2	1 686 € (14 jours à 35 € et 46 jours à 26 €) + aide au transport
Lituanie Groupe 3	1 432 € (14 jours à 30 € et 46 jours à 22 €) + aide au transport

La bourse est majorée de 5 € par jour par la région Bretagne pour les apprenants en situation de handicap, titulaires de la carte MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées).

Autres sources de financements possibles

- **Bourse FRIJ : Dispositif du Centre Régional d'Information Jeunesse** en partenariat avec la Ville de Rennes, Aiguillon construction et le Crédit Agricole
Être âgé de 15 à 25 ans, être domicilié à Rennes (dans le cas de groupes, la moitié des candidats doivent être rennais), ne jamais avoir eu d'aide FRIJ auparavant.
L'aide est de 200 à 800 € par projet. Les dossiers sont examinés par un jury qui se réunit 3 fois par an (mars, juin, novembre). Les candidats sont invités à présenter leur projet au jury.
Pour en savoir plus : <https://www.crij-bretagne.com/FRIJ-Fonds-Rennais-d-Initiative.html>
- **Jeunes à travers le monde pour les habitants d'Ille-et-Vilaine**
Être âgé de 16 à 35 ans. Le montant de la bourse est de 500 € maximum. Le dossier est à déposer avant le départ et est étudié par une commission. Attention, la bourse n'est pas cumulable avec la bourse de la Région, ni avec une bourse Erasmus. L'Outre-Mer n'est pas éligible non plus. Elle peut être intéressante pour ceux qui ne remplissent pas les conditions de la Région.
La participation à un temps de préparation ou de rencontre est obligatoire (une avant le voyage et une au retour).
Pour en savoir plus : <http://www.international-jtm.com/bourses/bourse-jtm-35/>
- **Campus Trotter 56**
Être âgé de plus de 18 ans et avoir un avis d'imposition dans le Morbihan. Le stage doit être de 4 semaines minimum. Le montant de la bourse est de 400 à 800 € en fonction du pays et de la durée du stage. Les DOM Tom ne sont pas éligibles. Un dossier est à déposer auprès du conseil départemental du Morbihan.
Pour en savoir plus : <https://www.morbihan.fr/les-services/jeunesse/les-aides-aux-jeunes/bourses-pour-letranger/>
- Pour les autres départements, prenez contact avec votre conseil départemental ; actuellement il n'y a pas d'aide sur les Côtes d'Armor, mais il y en a dans la Mayenne).
- Et puis...les municipalités, certaines banques ; les compagnies d'assurance, les comités d'entreprise de vos parents...
- Et enfin, pour des financements privés, faites parler votre créativité à plusieurs !

Exemples de pistes de financements à consulter : <https://www.projects-abroad.fr/decouvrez-projects-abroad/financer-sa-mission/>

Les partenaires locaux pour trouver un financement

CRIJ Bretagne

www.enroutepourlemonde.org : réalisé par le CRIJ Bretagne, ce site propose des conseils, des adresses utiles, des informations sur les programmes et des témoignages sur la mobilité à l'étranger.

Région Bretagne

Bourse "Coup de pouce solidarité internationale" : www.bretagne-solidarite-internationale.org

Le Conseil général de votre département

COTES D'ARMOR

Prime à la mobilité individuelle : pour les étudiants ou lycéens costarmoricens (dont les parents sont domiciliés dans les Côtes d'Armor), quel que soit le lieu d'étude, effectuant un stage à l'étranger. 4 semaines minimum, dans tout pays, y compris dans les Dom-Tom. Aide variant selon durée et lieu, accordée en fonction des ressources de la famille.

www.cotesdarmor.fr/citoyennete/leducation/les_aides_aux_etudes

FINISTERE

Aide à la mobilité Horizons : pour les étudiants finistériens (foyer fiscal familial dans le Finistère), quel que soit le lieu d'études. Pour les étudiants non finistériens inscrits dans un établissement du département : stage ou études de 2 mois minimum dans tout pays. Aide selon un barème distance/durée (dans la limite de 6 mois) basée sur des critères de ressources familiales. Cumulable avec la bourse départementale Horizons ou toute autre bourse du même type. Sont exclus les séjours dans les régions ultrapériphériques de la France (DOM-TOM, collectivités territoriales...).

www.cg29.fr, page sur le dispositif Horizons

MORBIHAN

Campus Trotter 56 : pour les étudiants morbihannais de 18 à 26 ans, quel que soit le lieu d'étude, effectuant un stage, un séjour d'études ou un séjour de recherche de 4 semaines minimum à l'étranger ou dans les Dom. Foyer fiscal des parents dans le Morbihan, ou si l'étudiant est fiscalement indépendant, foyer fiscal de l'étudiant dans le Morbihan. Plafond de revenu brut global à respecter. Bourse de 400 à 800 Euros selon la destination et la durée du séjour.

www.morbihan.fr/actions/Europe-int/mobilite/bourses

ILLE ET VILAINE

La bourse « Jeunes à Travers le Monde » : aide individuelle pour des actions innovantes, des défis qui dépasse le seul intérêt du demandeur et qui possèdent des retombées significatives pour l'Ille-et-Vilaine. Séjours à l'étranger d'une durée minimale de 3 semaines. Cette Bourse est accordée aux jeunes du département âgés de 18 à 30 ans inclus et pour des projets individuels ou collectifs (jeunes habitant en Ille-et-Vilaine depuis au moins un an ou dont les parents habitent en Ille-et-Vilaine depuis au moins un an). Stages et études : 50 Euros par semaine échue plafonnée à 500 Euros.

www.international-jtm.com

LES COMMUNES

Ville de Rennes : aide financière de la ville de Rennes à des projets associatifs ou d'établissement pour des projets de type : voyages et échanges avec l'étranger dans le cadre du Fonds d'échanges internationaux ; voyages de coopération avec des pays du Sud dans le cadre du Fonds d'aide au développement.

www.metropole.rennes.fr/pratique/infos-demarches/etrangers-international/aide-aux-projets-a-l-international

www.mirennes.fr